



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 22 (1987), p. 1-26

Roland-Pierre Gayraud, Sophia Björnesjö, Sylvie Denoix

Iṣṭabl ‘Antar (Fostat) 1985. Rapport de fouilles [avec 12 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710540 *Catalogue général du Musée copte*
9782724711233 *Mélanges de l'Institut dominicain d'études
orientales 40*
9782724711424 *Le temple de Dendara XV*

9782724711417 *Le temple de Dendara XIV*
9782724711073 *Annales islamologiques 59*
9782724711097 *La croisade*
9782724710977 *???? ???? ????????*
9782724711066 *BIFAO 125*

Dominique Bénazeth
Emmanuel Pisani (éd.)

Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssef
Hamed
Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni

Abbès Zouache
Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle

ISTABL 'ANTAR (FOSTAT) 1985. RAPPORT DE FOUILLES

Roland-Pierre GAYRAUD (CNRS - IFAO)
avec la collaboration de Sophia BJÖRNESJÖ
et Sylvie DENOIX

Lors des différentes visites faites en 1984 sur le plateau d'Iṣṭabl 'Antar, nous avons pu constater le développement prodigieusement rapide de l'habitat dans cette zone archéologique d'un grand intérêt. A vrai dire, nous avons connu cette aire vierge de toute construction en 1980; au moment où nous écrivons ces lignes, le terrain que nous avons isolé pour nos fouilles est certainement un des rares espaces encore vacants. Le changement radical intervenu dans cette zone en quelques années a sans nul doute causé des préjudices irrémédiables d'un point de vue archéologique, et notre propre terrain de fouilles a eu lui-même à souffrir des assauts de cet urbanisme sauvage. Il s'agira pour nous compte tenu de ces circonstances, de mener une fouille qui combine à la fois les contraintes d'un sauvetage et les exigences d'une étude précise. Les choix de la stratégie à adopter seront fixés en fonction de ces deux critères.

Ces premières fouilles se sont déroulées du 11 mars au 30 avril 1985 et ont bénéficié de la collaboration de Mlle Ghislaine Alleaume et Mme Sylvie Denoix, toutes deux pensionnaires arabisantes, et de Mme Sophia Björnesjö, étudiante en archéologie islamique; sont en outre intervenus sur le chantier MM. Patrick Deleuze, topographe, Jean-François Gout et Alain Lecler, photographes, et Michel Wuttmann, restaurateur. Le Service des Antiquités coptes et islamiques était représenté par MM. 'Ādel 'Abd al-Sattār et Ibrāhīm 'Abd al-Raḥmān, inspecteurs.

Les motivations de notre recherche sont multiples. Dans cette partie méridionale de l'ancienne ville de Fostat, peu connue car peu explorée, il s'agit tout d'abord d'essayer de connaître la qualité de l'occupation et ses probables fluctuations dans le temps. S'agissait-il là d'une zone densément peuplée ou au contraire d'un habitat lâche et extensif? Quelle était la nature de cette implantation : résidentielle ou artisanale? A quelle époque cet habitat se développe-t-il, et surtout, préexiste-t-il à la conquête arabe? Quand disparaît-il? Connaît-il des mutations? Autant de questions auxquelles ne pourront sans doute être apportées que des réponses ponctuelles, du fait de la surface somme toute limitée des fouilles et surtout d'un travail qui est l'un des derniers envisageables dans cette zone. Touchant à la chronologie, plusieurs sujets ont retenu notre attention, entre

autres celui d'une meilleure datation des céramiques, dans un contexte culturellement toujours « copte » et déjà politiquement « musulman ».

Le site de fouilles (fig. 1) se situe donc sur le plateau actuellement connu sous le nom d'*Isṭabl 'Antar*, près du chemin qui mène du fort ainsi dénommé, aux mausolées dits des *Sab' Banāt*, en-deçà de la zone où ont été érigés les moulins à vents de l'Armée d'Égypte, et plutôt vers la bordure septentrionale du plateau. C'est dire qu'il s'agit là d'une position centrale, aussi éloignée vers l'Est de la limite actuelle du cimetière, que vers l'Ouest des falaises qui dominant le Nil.

Ce plateau rocheux était connu autrefois sous plusieurs vocables qui marquaient soit son appartenance à un ensemble plus vaste tel que *'Amal Fawq*, soit désignaient toute ou partie de son étendue tels que *al-Qarāfa al-Kubrā*, le cimetière dont la limite occidentale est fluctuante, ou encore *al-Raṣad*.

La concession de fouilles se divise globalement en deux parties : les restes d'un petit kôm et une zone basse qui lui est attenante au Nord, et où des vestiges apparaissent, notamment ceux que nous avons identifiés comme les restes d'un ancien aqueduc. Le kôm I — il y avait un kôm II, repéré en novembre 84 et déjà détruit en mars 85 — avait retenu notre attention par la qualité des céramiques recueillies en surface qui indiquaient clairement une occupation de haute époque (VIII^e et peut-être VII^e siècle), avec un prolongement à la période fatimide. La zone de l'aqueduc offrait des affleurements de murs très nombreux auxquels s'ajoutait l'alignement des piles d'un aqueduc dont la fouille ne manquerait pas d'être intéressante.

LE KÔM I

De petite taille, ce kôm présente une surface irrégulière formée de plusieurs mamelons séparés par une dépression centrale qui s'ouvre vers le Sud. Nous y avons implanté un carroyage orienté de 5 m de côté, et avons choisi de fouiller trois carrés disposés en diagonale du N-W au S-E, qui concernent deux éminences (A1 et C3) et une dépression (B2).

Le kôm présente une coupe verticale sur sa face occidentale, c'est cet aménagement artificiel, consécutif à l'installation d'une maison voisine qui nous a permis de faire quelques remarques préliminaires, et nous a conduit à choisir ce site. Le matériel céramique montrait une chronologie apparemment continue — mais cette apparence s'avérera trompeuse — du VIII^e au XI^e siècle. La morphologie de la constitution du kôm apparaissait assez complexe, des ruptures de couches se lisant clairement, selon un pendage très

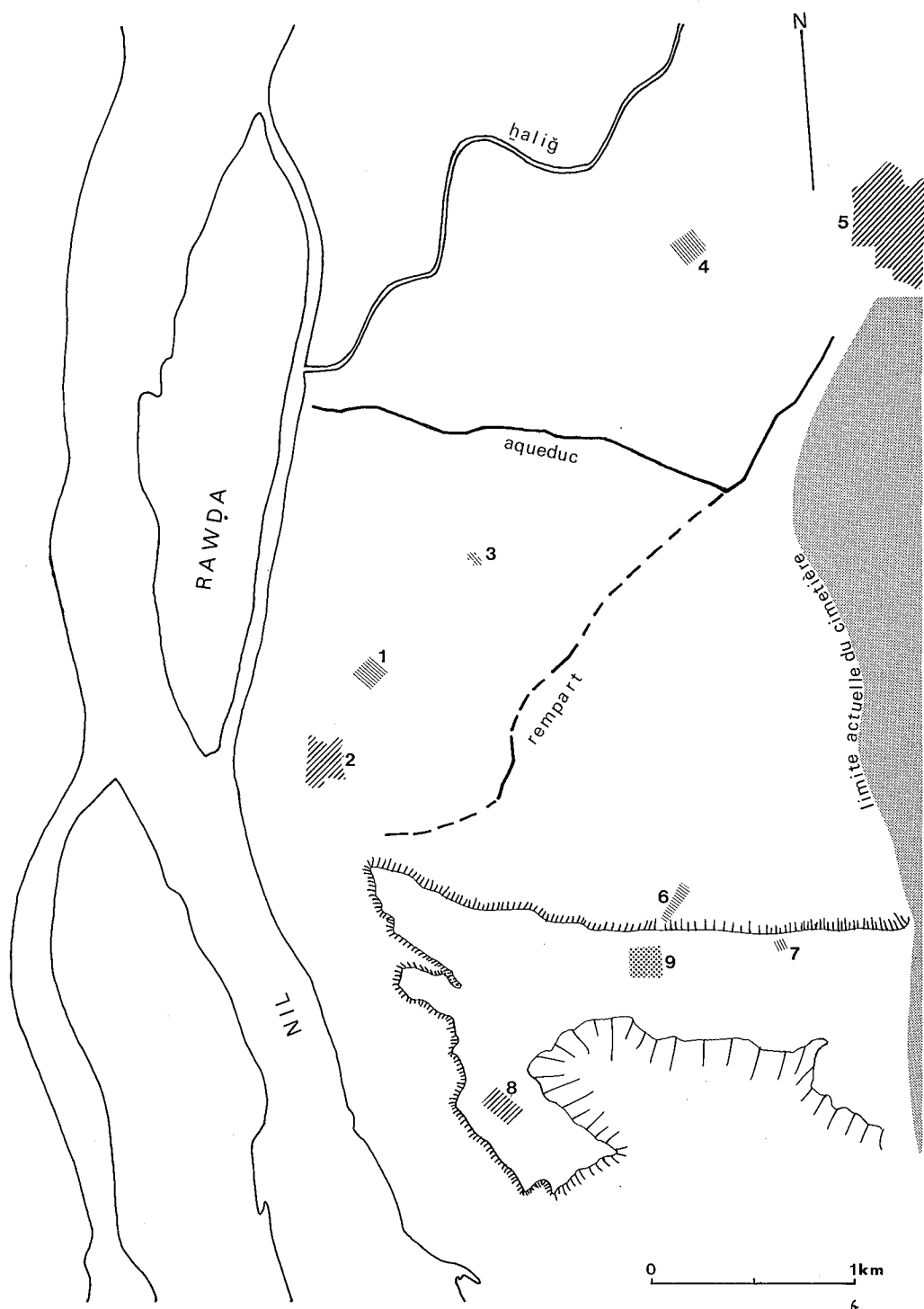


Fig. 1. — Plan de situation.

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. — Mosquée de 'Amrū ibn al-'Āṣ. | 6. — Mausolées des Sab' Banāt. |
| 2. — Qaṣr al-Šam'. | 7. — Mosquée funéraire al-Ḥaḍra al-Šarifa. |
| 3. — Mosquée Abū 'l-Su'ūd. | 8. — Fort d'Istabl 'Antar. |
| 4. — Mosquée d'Ibn Ṭulūn. | 9. — Concession de fouilles de l'IFAO. |
| 5. — Citadelle. | |

prononcé, l'accumulation des niveaux s'étant faite du Sud vers le Nord (en fait du Sud-Est vers le Nord-Ouest comme le révélera la fouille). Cette différenciation stratigraphique sera la cause de l'individualisation du sondage A1 par rapport à B2 et C3.

(R.P.G.)

LE SONDAGE A1

Des trois sondages, c'est celui qui est le plus original, ou pour le moins le plus particulier, par sa stratigraphie qui diffère sensiblement de celle des autres. En effet, le kôm ayant une stratigraphie dont le pendage E-W est très marqué et A1 étant situé sur une hauteur de la partie occidentale, les couches de ce sondage ne se retrouvent pas, à altitude égale, en C3 dont la localisation est à l'Est. Ce sont des couches postérieures à celle de C3, et pour atteindre l'équivalent chronologique des couches basses de C3 et B2, il faudrait creuser A1 plus profondément que nous n'avons pu le faire. Il convient donc de noter dès l'abord cette différence que concrétisent encore des éléments tels que les monnaies, nettement plus nombreuses dans ce sondage que dans les deux autres.

La stratigraphie de A1 (fig. 2) peut se décomposer en plusieurs phases bien distinctes qui regroupent elles-mêmes plusieurs niveaux. Le premier niveau, qu'on ne retrouve pas sur toute la surface du sondage est essentiellement d'apport éolien et ne présente que peu d'intérêt archéologique (couche 1). Viennent ensuite une série de petites strates (couche 2) mêlées de nombreux débris de construction, surtout du mortier, dont on ne peut pas dire qu'elles sont, dans leur état actuel, de véritables couches de destruction, dans la mesure où ces témoins d'une démolition comportent peu de gros éléments, comme les pierres. Mais on peut considérer que la couche a été écrémée et que les pierres ont été récupérées, ce qui est fréquent. En effet la base de la couche nous a livré les restes d'une construction. Il s'agit d'un angle de mur qui occupe l'ensemble du sondage, et dont la pointe est orientée à l'Est. La face interne est appareillée de pierres assez soigneusement taillées, disposées sur une seule assise et liées par un mortier terreux très pulvérulent. La face externe ne présente pas cette régularité : elle est formée d'un blocage grossier de pierres et de briques disposées sans ordre. Cette assise ne comportant aucune trace d'un lit d'attente, rien ne prouve qu'il s'agissait d'un mur et cette unique rangée de pierres était peut-être celle d'une bordure maçonnée, délimitant par exemple une cour. D'autres observations conduisent à donner cette interprétation : une couche de terre jaune, horizontale et très tassée, est délimitée par l'angle droit que forme l'assise; elle se poursuit en réalité de l'autre côté du mur, mais à un niveau légèrement plus bas, et n'offre plus la même régularité. Il est apparu par la suite que cette terre jaune (couche 4) n'est que l'affleurement

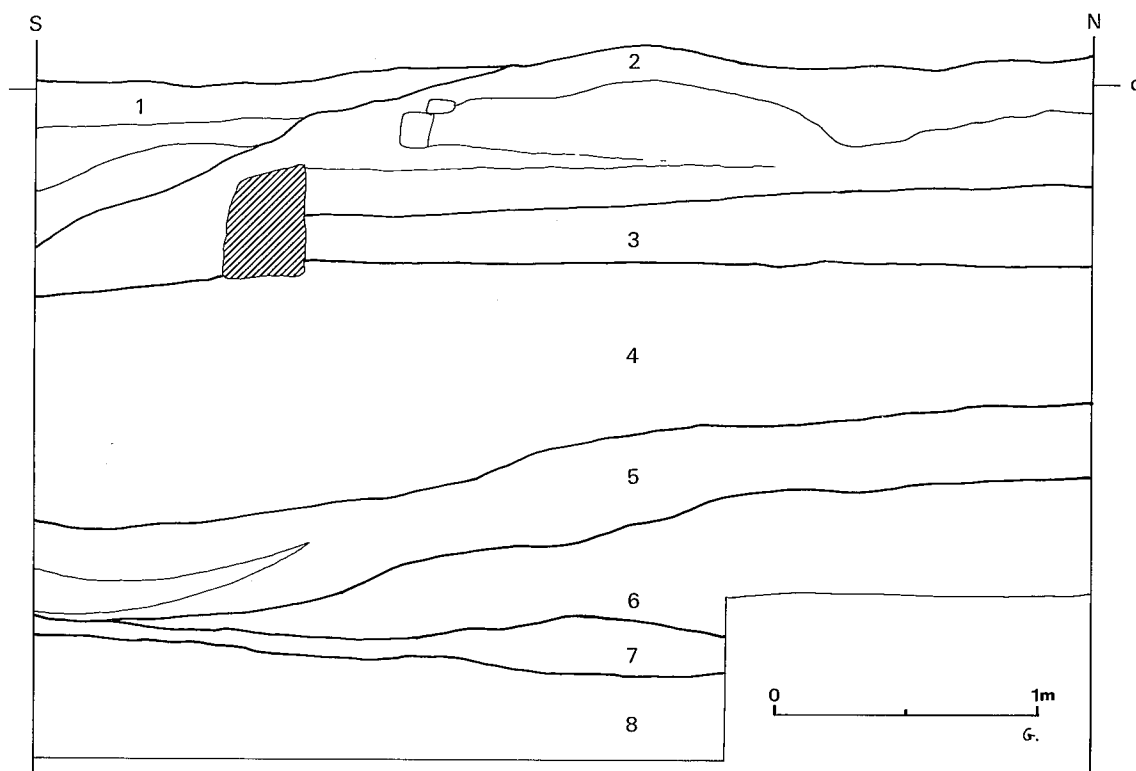


Fig. 2. — Sondage A1 : coupe Ouest.

d'un niveau épais dont le pendage originel est fortement accentué d'Est en Ouest : il y a eu là un nivellement artificiel. Quelle que soit l'interprétation qu'on peut donner de cet élément architectural, il convient d'en souligner deux aspects : il apparaît comme la seule trace d'un ensemble disparu, dont on ne peut évidemment pas dire grand-chose, et il témoigne d'une occupation postérieure aux constructions mises au jour dans les sondages B2 et C3.

La suite du remplissage du sondage A1 est une succession de couches dont l'analyse serait ici trop longue et qui n'ont pas révélé d'autres traces de constructions. Notons cependant que les deux dernières couches étaient composées de nombreuses briques crues (surtout la couche 8) qui laissent présumer la proximité de niveaux comparables à ceux des sondages B2 et C3.

Il nous est actuellement difficile de dater les différentes couches du sondage. Le matériel devrait permettre de préciser la datation de ces couches, surtout les monnaies dont nous espérons pouvoir identifier quelques exemplaires mieux conservés. Il est possible d'avancer quelques jalons d'une chronologie relative, mais cela doit rester pour l'instant au stade

de l'hypothèse de travail, tant que les céramiques et les monnaies ne seront pas étudiées. En premier lieu, et c'est une évidence, la construction, ou ce qu'il en reste, établie sur une couche arasée, marque une rupture stratigraphique. Elle scelle une succession de niveaux qui semblent résulter d'une accumulation naturelle (couches 4, 5 et 6), et qui ne contiennent pas à première vue d'éléments anachroniques. Ainsi la céramique, pour la partie supérieure de ces niveaux contient des exemplaires glaçurés dont l'appartenance au X^e ou au IX^e siècle peut être acceptée. De même les couches basses (couches 7 et 8) fournissent des céramiques en tout point comparables à celles des niveaux du VIII^e siècle reconnus en B2 et C3.

(R.P.G. et S.D.)

SONDAGES B2 ET C3

Nous regroupons ici ces deux sondages car ils offrent, malgré quelques différences notables, des caractères d'ensemble communs.

Les couches supérieures, très épaisses, sont un ensemble de niveaux dont la chronologie tourne autour du VIII^e siècle, mais qui ont été remaniés à l'époque fatimide; ces déblais proviennent sans doute de couches occupant initialement une autre zone du site. Leur pendage Est-Ouest est marqué (fig. 5), y compris dans le litage constitué par la multitude de strates qui les forment. Ces couches ont fourni outre une céramique très abondante, une grande quantité de tissus (par exemple Pl. XII), des papyri et des ostraca arabes, très fragmentaires pour la plupart. La forte teneur en sel, résultant de la concentration de tant de matériaux organiques, a engendré une mauvaise conservation des métaux, mais aussi des céramiques dont un grand nombre se délitent en lamelles. La datation de l'époque fatimide est établie d'après le type des céramiques et par l'identification d'un jeton de verre du calife al-Ḥākim trouvé en B2 (Pl. VIII, C). Même si ces niveaux contiennent une majorité écrasante de céramiques antérieures à l'époque fatimide, ils contiennent toujours quelques éléments permettant de savoir qu'ils ne sont pas en place et qu'il faut dater leur contexte des environs du XI^e siècle.

Ces niveaux supérieurs (fig. 3, couches 1, 2, 3 et 4; fig. 4 et 5, couches 1, 2 et 3) sont très meubles et ont tout à fait la configuration de déblais, ce n'est pas le cas des couches suivantes, qui malgré quelques inclusions caillouteuses, sont des couches d'accumulation : elles sont exemptes de matériel anachronique et paraissent suivre un déroulement chronologique normal (fig. 3, couche 5; fig. 4 et 5, couches 4 et 9). La céramique recueillie au début de ces niveaux est encore une céramique glaçurée, d'un type ancien (IX^e siècle?), mais elle disparaît peu à peu pour laisser la place aux céramiques à décor d'engobe, aux amphores côtelées et aux sigillées tardives.

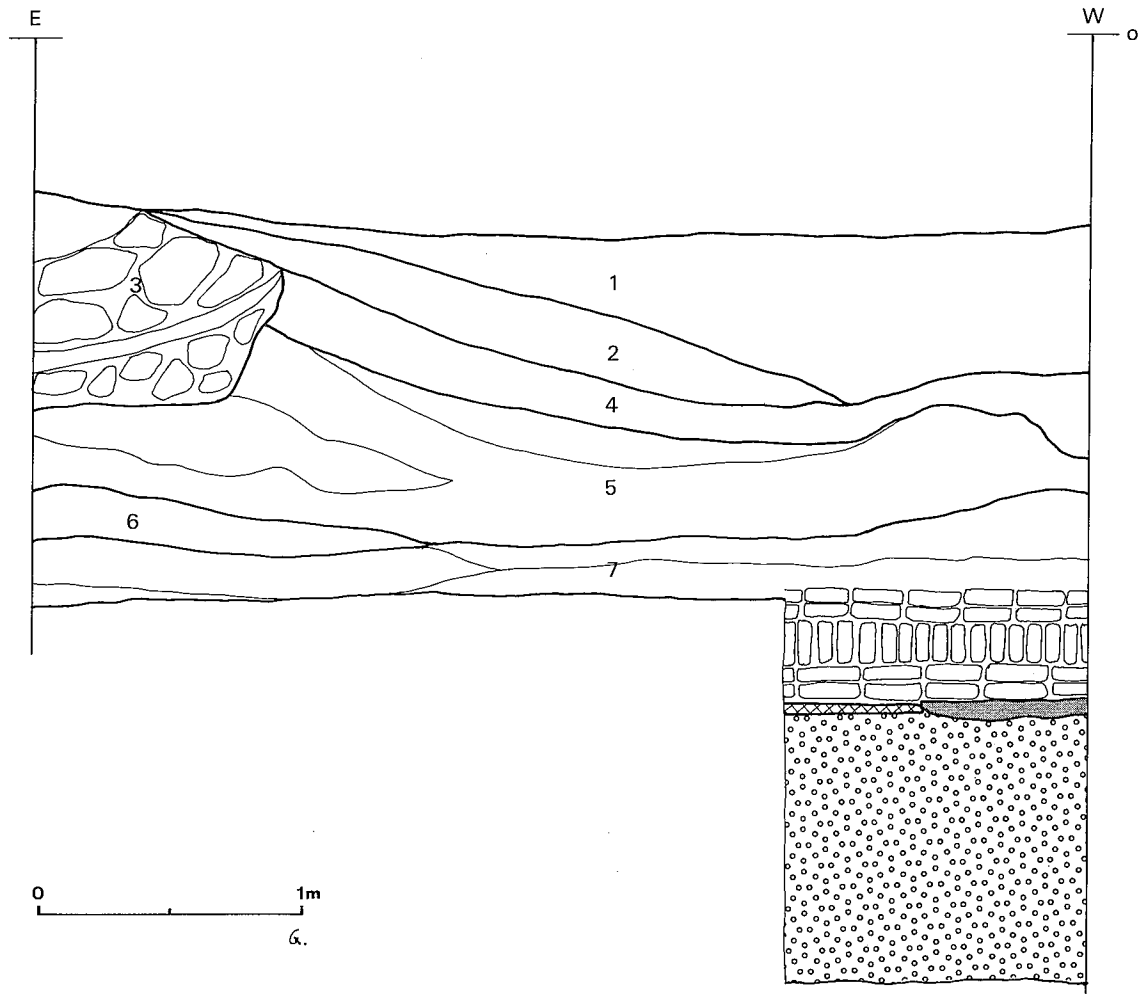


Fig. 3. — Sondage B2 : coupe Sud.

Par la suite les deux dernières couches n'offrent plus que ce type de matériel (fig. 3, couches 6 et 7; fig. 4 et 5, couches 9 et 10) et ceci en grande quantité, puisqu'il y a véritablement des couches de céramiques, où la terre est en quantité moindre que les tessons. Il faudra essayer par la suite d'introduire une discrimination typologique, si cela est possible, afin de mettre en évidence une évolution à la fois morphologique et chronologique. Une datation que nous pensons fiable nous a été donnée par un timbre de verre intact que nous attribuons au calife abbasside al-Manṣūr, et qui a été trouvé dans la couche 10 de C3 (Pl. VIII, D).

Des restes de murs ont été mis au jour aussi bien dans B2 que C3 (fig. 6). Un grand mur de briques crues était tôt apparu dans C3 (fig. 6, n^{os} 1 et 4) : son appareillage est régulier

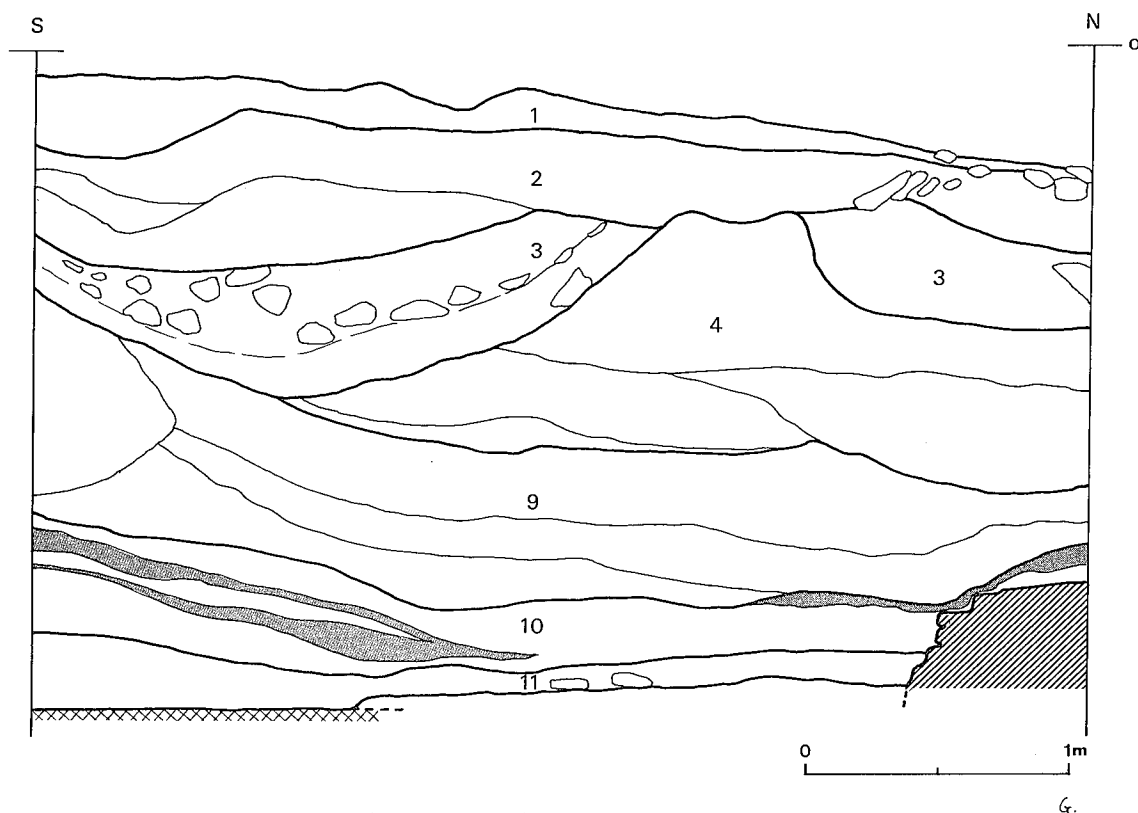


Fig. 4. — Sondage C3 : coupe Ouest.

(fig. 7) et s'ordonne selon une alternance d'assises de briques posées à plat ou de chant; son épaisseur est égale à peu près à la longueur de deux briques (fig. 6). Ce mur conserve encore, par plaques, une partie de son crépi de terre et quelques petits trous qui ont pu servir de points d'ancrage. L'extrémité Sud du mur se termine par une structure arrondie et creuse — mais qui n'a pas été dégagée pour ne pas la fragiliser davantage — à laquelle s'accolle un autre mur (fig. 7, n^{os} 4 et 2). En fait la fouille a révélé que cette liaison était consécutive au blocage d'une porte dont le seuil en bois a été retrouvé sous le comblement (fig. 7, n^o 3) : il y a donc la preuve de deux phases distinctes.

Le sondage B2 a livré un ensemble de murs qui, pour être moins bien conservés, n'en sont pas moins révélateurs d'une vie intense. C'est tout d'abord un sol de mortier bâti sur au moins trois assises de briques cuites et qui dépend semble-t-il d'un mur épais — et doublé? — qui s'enfonce dans la paroi Ouest du sondage (fig. 6, n^{os} 6 et 7). On observe également sur la face orientale de ce sol la trace d'un enduit de chaux vertical. A ceci s'ajoutent deux autres murs, l'un en briques crues noirâtres (n^o 8), l'autre en

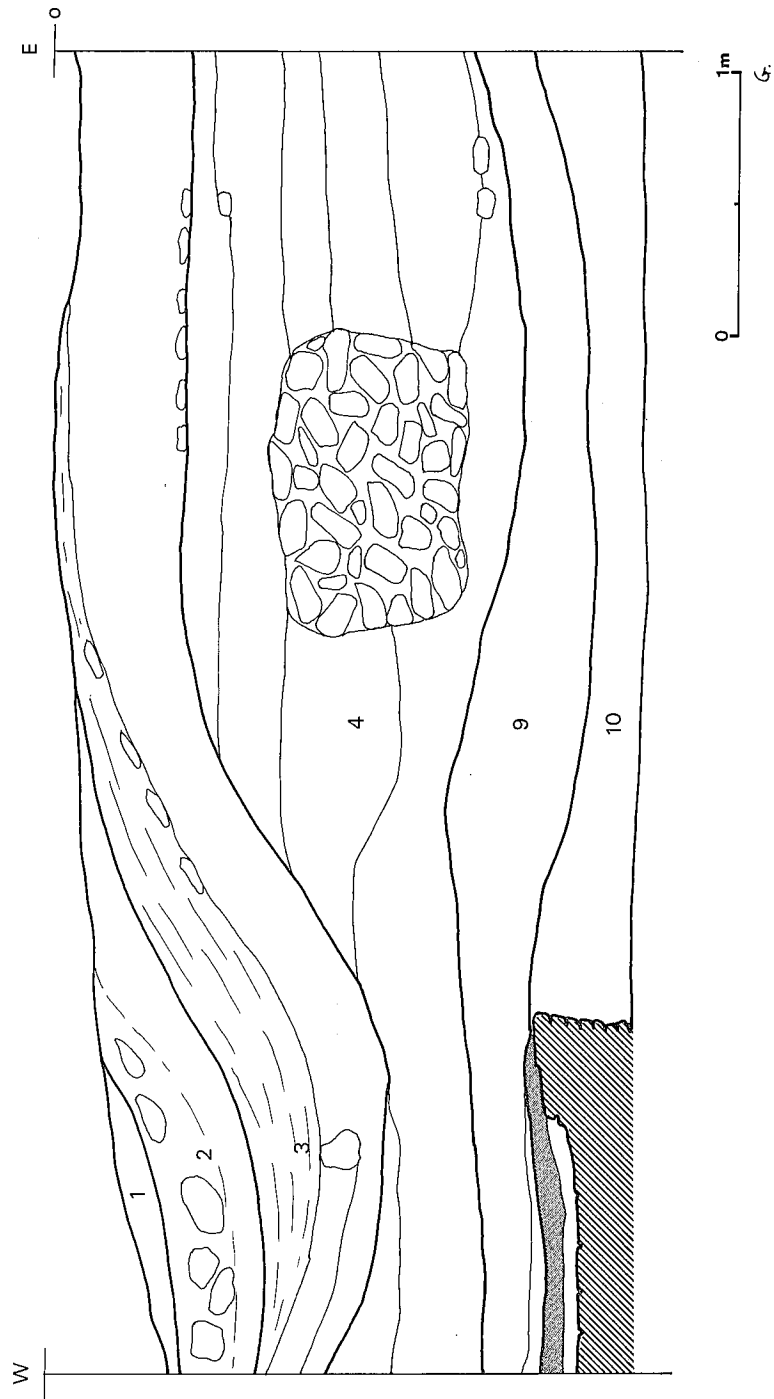


Fig. 5. — Sondage C3 : coupe Nord.

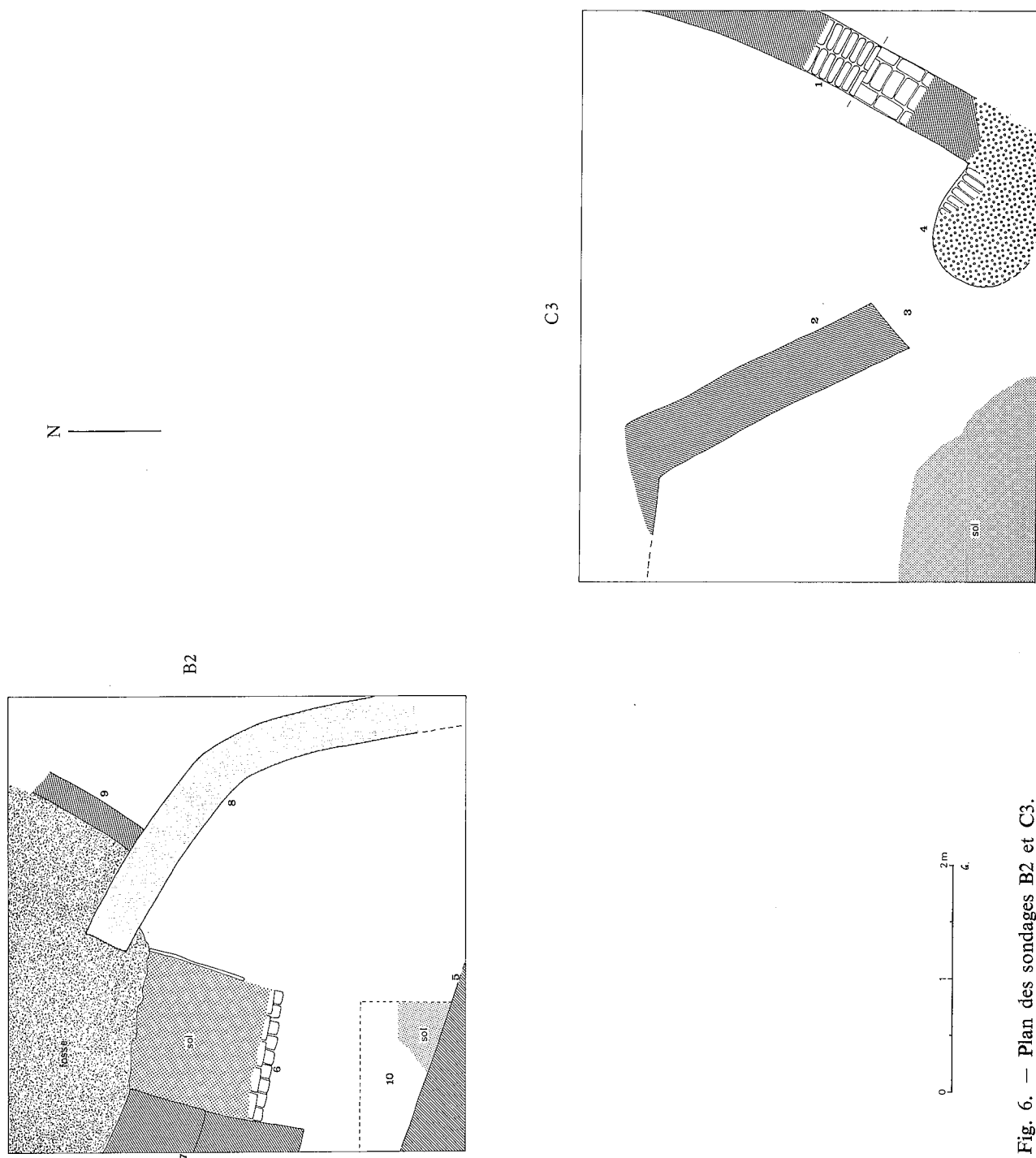


Fig. 6. — Plan des sondages B2 et C3.

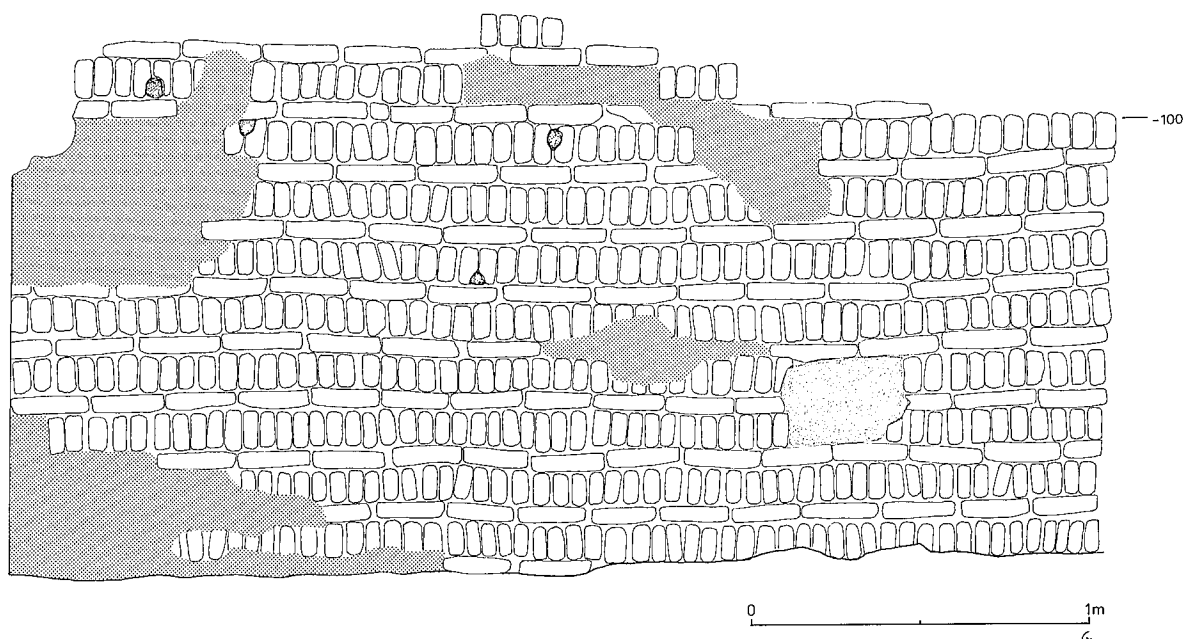


Fig. 7. — Elévation du mur Est du sondage C3.

briques crues habituelles (n° 9). Il semblerait que le mur n° 8 enclose un sol constitué des mêmes briques noires : elles sont disposées à plat sur toute cette partie du sondage et ne résultent sans doute pas de l'éboulement du mur.

Nous avons procédé à un micro-sondage de reconnaissance (fig. 6, n° 10) qui a permis de constater la proximité de la roche, annoncée par une couche caillouteuse stérile (fig. 3). Auparavant nous avions dégagé un mur de briques crues conservé sur quelques assises au pied duquel subsistait encore un fragment de sol (fig. 3 et fig. 6 n° 5). Ces deux éléments sont en tout point identiques à ce qui a été trouvé dans le sondage C3 : même niveau, même type de murs, même sol (fig. 6). Le sol découvert en C3 n'a été que partiellement reconnu ; le temps nous manquant, nous n'avons pas voulu faire une investigation trop hâtive et avons préféré remettre cette entreprise à plus tard, lorsque nous étendrons la fouille à l'ensemble du kôm. Ceci d'autant plus que la couche 11 avait révélé un niveau d'incendie au pied du mur n° 1, dont les dernières assises ont été partiellement cuites sous l'effet du feu. Il y avait là le témoignage d'une destruction : des céramiques cassées sur place (Pl. VII, A) et de nombreux éléments calcinés le montraient assez. Pourtant il faudra ouvrir la fouille sur une plus grande superficie et voir si ce niveau se généralise avant de considérer qu'il s'agit bien d'une phase de destruction importante.

(R.P.G. et S.B.)

La fouille du kôm I nous a apporté certains éléments de réponses aux questions que nous avons posées. Si nous n'avons pas eu une chronologie continue de la céramique du VIII^e au XI^e siècle, ainsi que nous le laissait espérer l'examen des tessons de surface, en revanche nous avons mis au jour les traces d'une occupation antérieure à l'époque abbasside. Cet habitat, dont plusieurs états successifs sont d'ores et déjà perceptibles, et qui concerne visiblement la première occupation de Fostat apportera, nous l'espérons, des renseignements nouveaux pour une période encore mal connue sur le plan archéologique. De même la grande quantité de céramiques permettra l'établissement d'une typologie qui reste encore à faire et qui s'inscrit dans une phase charnière, celle de la transition culturelle entre la tradition copte et les nouveaux apports islamiques.

ZONE DE L'AQUEDUC

Nous n'avions pas prévu de prendre en compte dès cette année l'étude de cette zone; des circonstances extérieures — la multiplication rapide des constructions sauvages — nous ont forcé à intervenir afin de conserver et d'étudier ce qui pouvait être sauvé de la destruction. Des vestiges étaient apparents ou émergeaient à peine à la surface du sol. Bien visibles, les piles de ce qui nous semblait être les restes d'un ancien aqueduc, s'alignaient sur plusieurs dizaines de mètres. On pouvait voir un petit bassin entièrement dégagé, et un peu au S-W de celui-ci les traces de ce qui se révélera être un grand bassin, et l'affleurement de nombreux murs. Nous avons résolu, faute de temps, de travailler de deux façons différentes : le grand bassin serait entièrement fouillé, mais ses alentours ne seraient que superficiellement dégagés, dans le seul but de reconnaître le tracé des murs, ceci jusqu'à la zone du petit bassin. Nous avons remis à plus tard la fouille de l'aqueduc qui demandait trop de temps et de moyens, la fouille du kôm I continuant de mobiliser une partie du personnel.

Le grand bassin est un ouvrage rectangulaire composé d'une cuve centrale flanquée de deux longs réservoirs (Pl. I). A l'exception du sommet de la maçonnerie qui était à découvert dans sa partie Nord, la construction n'apparaissait pas, d'autant qu'à l'Ouest elle était enfouie sous un monticule. Cette petite éminence nous a fourni une première indication chronologique. Elle recelait en effet une inhumation collective faite visiblement à la hâte et sans ordre défini. Les nombreux corps étaient enveloppés dans des peaux de moutons, et l'un d'eux dans un numéro de la *Bourse Egyptienne* de décembre 1929. D'autre part nous avons retrouvé plusieurs tickets qui donnaient aux *sabbāhīn* le droit d'enlever une certaine quantité d'engrais. Outre la confirmation de la datation de ces niveaux, cela révèle que l'ensemble du site a été en quelque sorte épluché par ces

sabbāhīn et que, par conséquent, l'essentiel des couches d'accumulation qui se sont formées après l'abandon du lieu ont disparu, ainsi que sans doute une bonne partie des superstructures de la dernière phase d'occupation. C'est vraisemblablement pour cela que des murs sont aujourd'hui affleurants.

Les déblais recouvrant le bassin, et plus généralement l'ensemble du secteur, appartiennent donc à notre époque et nous n'y reviendrons pas. Le remplissage du bassin ne compte guère qu'un autre niveau homogène, et c'est donc d'une stratigraphie sommaire qu'il s'agit. Ce second niveau n'a pas été bouleversé et il est donc à considérer comme un élément en place, bien que le hiatus chronologique soit très important, puisqu'on passe sans aucune transition du XX^e siècle à l'époque fatimide. Mais ceci s'explique par la disparition des niveaux intermédiaires. La composition de cette couche de déblais est révélatrice : briques cuites très fragmentaires, conduites d'eau en terre cuite, nombreux débris de mortier dont certains de grande taille, poterie d'un même type identique à celle qui orne encore les murs du bassin, quelques morceaux de marbre et suffisamment de céramique pour nous fournir un indice chronologique. Il s'agit bien de la couche de destruction de l'ouvrage lui-même. On peut la dater d'après certains tessons, notamment par des éléments de céramique monochrome incisée sous glaçure qui sont à situer dans le courant du XI^e siècle. Sans vouloir à tout prix replacer cet élément dans un contexte historique connu, on peut toutefois garder en mémoire le fait que le calife fatimide al-Mustanşir autorisa les habitants du Caire à récupérer dans les parties abandonnées de Fostat les matériaux de construction dont ils pourraient avoir l'usage. Dans l'état actuel de notre investigation nous ne sommes pas autorisé à faire ce rapprochement de façon indubitable, d'autant que la nature spécifique de cette construction, que nous abordons plus loin, ne milite pas forcément en faveur d'une telle interprétation.

S'il est possible d'avoir une idée assez précise du moment où intervient la destruction, la date de l'édification de l'ouvrage nous échappera tant que l'ensemble de la zone n'aura pas été fouillée. Nous penchons cependant en faveur de son appartenance à la période fatimide, ce qui implique une existence relativement courte, qui ne saurait guère excéder un siècle. Malgré cela, la lecture de ces ruines met clairement en évidence trois phases bien distinctes.

La première phase est celle de la construction proprement dite et qui concerne l'ensemble du bâti. Nous pensons pouvoir l'interpréter de la manière qui suit. Un grand trou a été ménagé de dimensions sensiblement supérieures à celles du bassin; le fond du trou fut recouvert d'une couche épaisse, caillouteuse et de couleur jaunâtre. Le bassin a été édifié, et le vide restant entre les parois du trou et les murs a été comblé par ce même remblai jaune. Ce dernier matériau (fig. 8, n° 3) apparaît aujourd'hui comme ceinturant

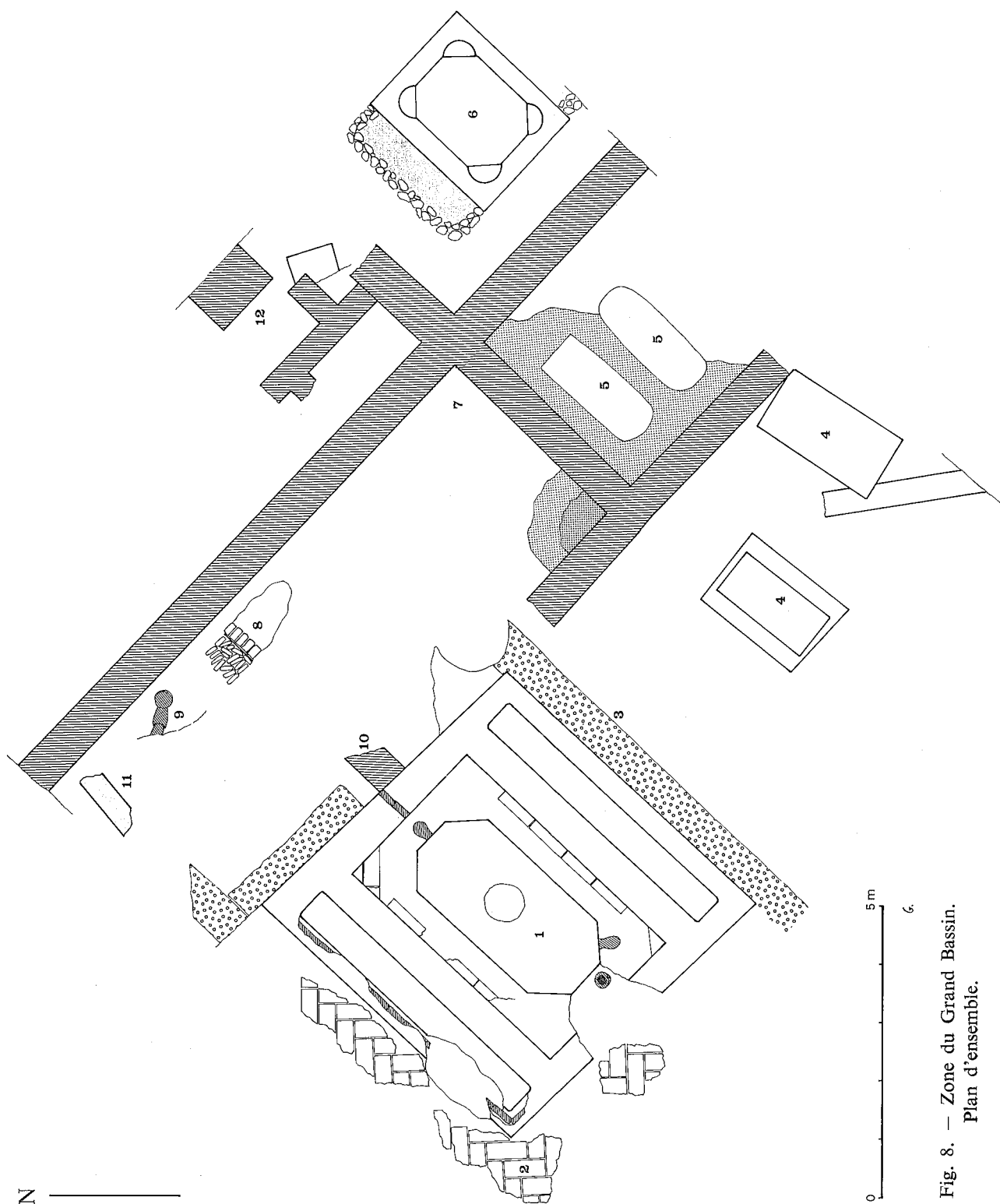


Fig. 8. — Zone du Grand Bassin.
Plan d'ensemble.

le bassin; il offre un aspect compact et solide, mais la résistance est toute superficielle, et il perd sa cohésion au moindre choc : ce qui laisse à penser qu'il a été utilisé trempé, tel un mortier, et que le séchage lui a assuré cette cohésion de surface. La structure du bassin est une maçonnerie compacte et solide composée de briques cuites d'un module généralement voisin de $21,5 \times 9,5 \times 5,5$ cm.; ces briques sont liées entre elles par du mortier blanc dont les joints sont presque aussi épais que les briques elles-mêmes. Cette technique de construction qui assure une grande rigidité à l'ouvrage est des plus classiques à Fostat où elle est employée dans les bassins, mais également dans les sols de maisons (pour des raisons sans doute liées à des remontées d'humidité, ce qui n'est pas nécessaire à Iṣṭabl 'Antar, compte tenu de l'altitude du site).

Il est tout à fait possible de reconstituer le premier état du bassin par l'observation des différences d'appareil que les nombreuses cassures rendent visibles (fig. 9 et 11). La partie centrale était alors un simple rectangle à pans coupés, dont les murs étaient revêtus d'un placage de pierres de tailles. Ces pierres, en calcaire blanc, ont une épaisseur importante (8 cm.), nettement supérieure à celle des pavements de sols. La longueur de ces éléments de placage est elle aussi notable, variant de 68 à 72 cm. Il faut encore remarquer que lorsqu'elles sont attenantes à un mur, ces pierres pénètrent dans la maçonnerie. Par le trou qui a été pratiqué au centre du bassin, nous avons pu constater une différence de mortier : un mortier gris-blanc que nous interprétons comme celui du premier état, constitue plus de la moitié de l'épaisseur du sol actuel, il est suivi par un mortier blanc dont la surface constitue le fond du bassin. Notons également que les lits de briques sont, dans les deux cas, irréguliers et plus franchement noyés dans le mortier. Le sol du premier état était donc nettement plus bas (fig. 11). Nous avons pris la liberté de penser qu'il était, tout comme les décrochements, recouvert d'un placage de pierres (fig. 9), peut-être disposées en chevrons selon l'ordonnance des pavements visibles dans les restes du bâtiment auquel le bassin appartenait. Cette restitution n'est qu'indicative, même si elle est plausible, aucune trace visible de cet aménagement n'est décelable, et il faudrait casser le second état pour en trouver une, ce à quoi nous ne pouvons nous résoudre ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Nous avons pu constater que le placage de pierre a été ôté lors de la construction du deuxième état, chaque fois que cela a été possible, c'est-à-dire lorsque les dalles n'étaient pas insérées dans la maçonnerie. Ainsi lorsque nous avons dégagé l'angle « Nord-Ouest » de ce qui restait du deuxième état, nous avons remarqué l'absence d'au

moins une grande dalle (Pl. II, B). On peut donc penser que, si le fond du bassin était recouvert d'un dallage, celui-ci a été enlevé, à l'exception sans doute des bordures dont les dalles sont incluses dans les parois (ce qui est le cas pour le petit bassin, fig. 8 n° 6).

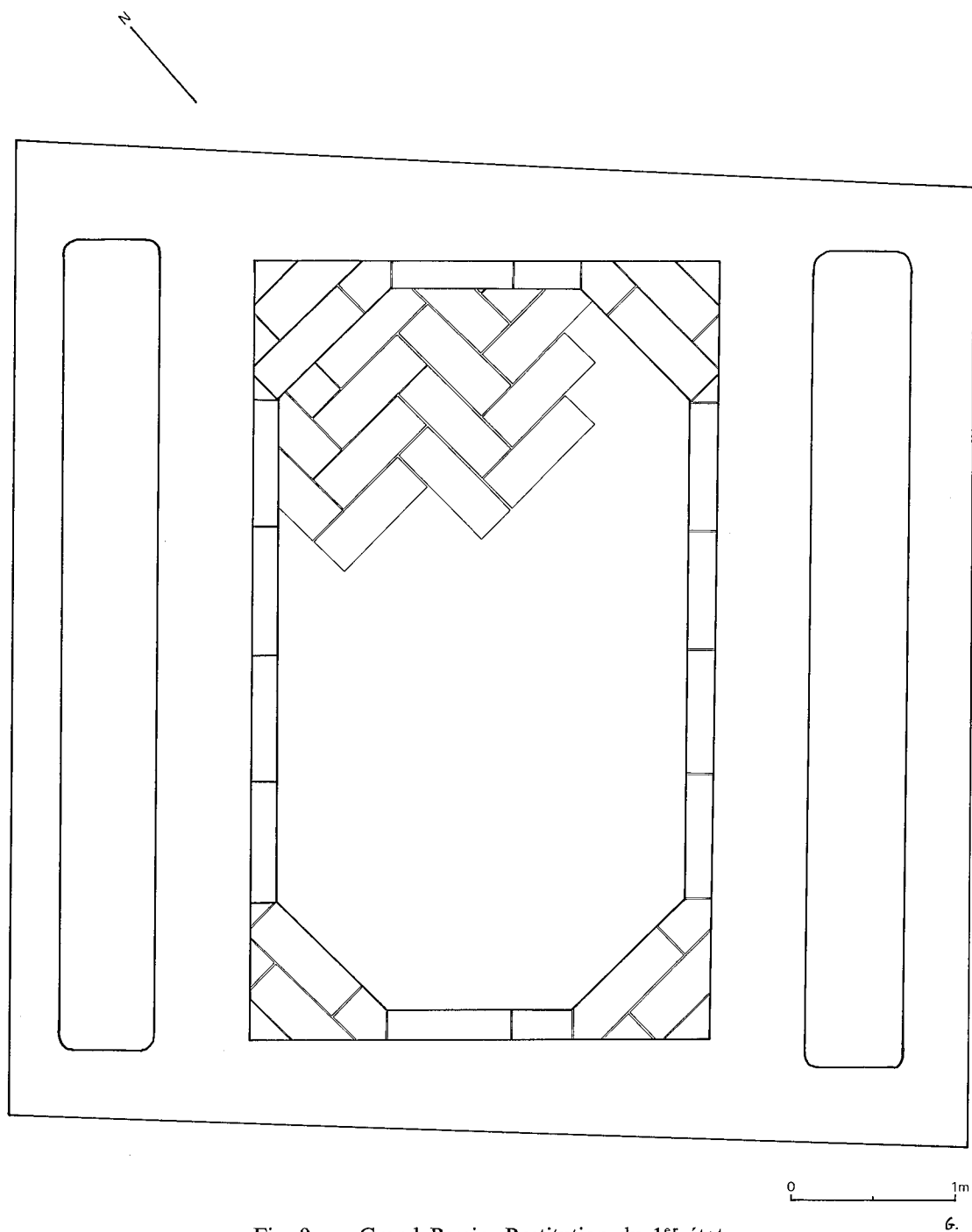


Fig. 9. — Grand Bassin. Restitution du 1^{er} état.

A cette première phase se rattache également l'installation de conduites prises dans la maçonnerie (fig. 8 et Pl. IV, A). Ce sont des tubes de terre cuite tout à fait comparables à ceux décrits par A. Gabriel dans sa publication des fouilles de Fostat ⁽¹⁾. Une conduite débouchait dans le milieu de la paroi « Nord » du bassin et servait à l'évidence à son alimentation en eau. Sur son côté « Ouest » court une autre conduite qui venait peut-être s'inscrire dans le milieu de la paroi « Sud », mais celle-ci étant en partie détruite, nous ne pouvons l'affirmer. Les vestiges de cette canalisation montrent clairement que les deux cuves latérales n'étaient pas alimentées en eau. Elles ne possèdent aucune trace d'un quelconque système d'évacuation, mais cela est aussi vrai pour le bassin. Il nous paraît qu'il ne faut pas interpréter ces deux éléments comme des bassins latéraux, mais plutôt comme un aménagement permettant l'installation de plates-bandes ou de massifs floraux. Ceci relève bien entendu de la pure hypothèse en l'absence de toute indication allant dans ce sens.

La deuxième phase est celle qui a trait à la modification de la partie centrale et qui voit l'accentuation du rectangle à pans coupés par un doublement des murs, avec pour conséquence le rétrécissement de l'espace central (fig. 10 et 11). Il n'y a plus alors de revêtement de pierres et les murs apparaissent enduits d'un mortier fin à la surface lissée (Pl. II, A). Dans l'épaisseur de la maçonnerie a été installée une file de pots sur tout le périmètre du bassin. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul registre de pots qui sont au nombre de douze (fig. 10). Cependant, le nombre de tessons provenant de la destruction de ces pots permet de penser qu'il y avait un autre étage aujourd'hui disparu (fig. 11). Contrairement à ce qu'on pourrait croire à première vue, ces pots n'ont aucune fonction liée à un écoulement puisqu'ils ne sont pas percés (fig. 12). L'hypothèse la plus vraisemblable est celle formulée par E. Breccia : ces pots étaient sans doute destinés à faire office de niches à poissons ⁽²⁾. Un tel dispositif n'est pas inconnu à Fostat ⁽³⁾ et nous en avons vu plusieurs exemples, mais concernant toujours des bassins plus petits. L'adjonction de ces poteries suggère que le bassin fait alors fonction d'aquarium, ce qui

⁽¹⁾ Bahgat (Aly) et Gabriel (Abert), *Fouilles d'Al Foustât*, E. de Boccard, Paris, 1921, p. 102, fig. 50 et 51.

⁽²⁾ Breccia (Ev.), *Monuments de l'Égypte gréco-romaine*, tome I, 1926, 1. « Le rovine e i monumenti di Canopo », p. 37, pl. IX, et note 2.

L'auteur y signale un bassin d'époque romaine muni de ce dispositif, et qu'il compare à une

autre construction du même type trouvée à Rome, au Monteverde. Il formule deux hypothèses : les pots pourraient être des éléments permettant une plus grande résistance du mortier ou offrir un refuge aux poissons. C'est plutôt pour cette solution qu'il penche.

⁽³⁾ Bahgat (Aly) et Gabriel (Albert), *op. cit.*, p. 103, fig. 53.

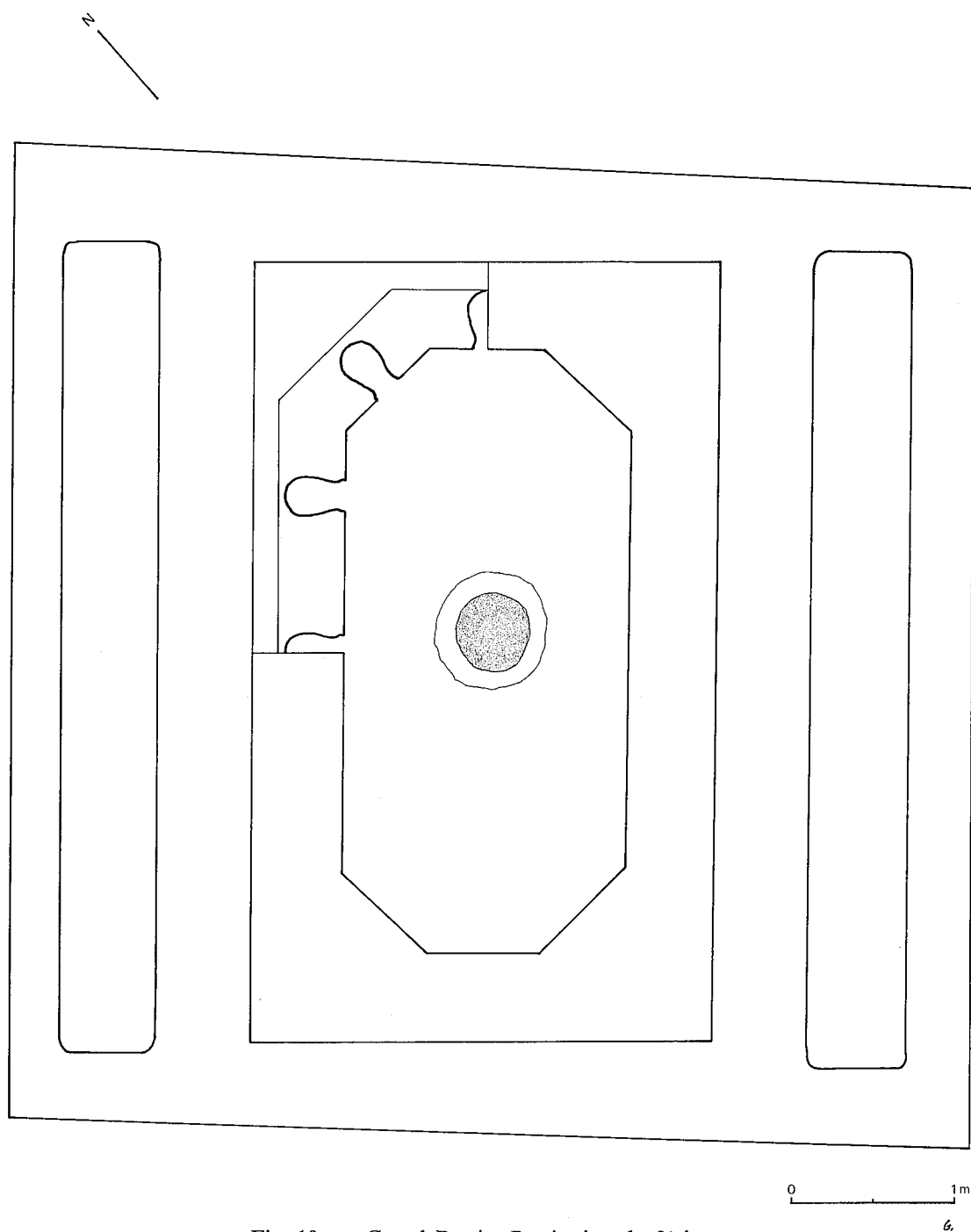


Fig. 10. — Grand Bassin. Restitution du 2^e état.

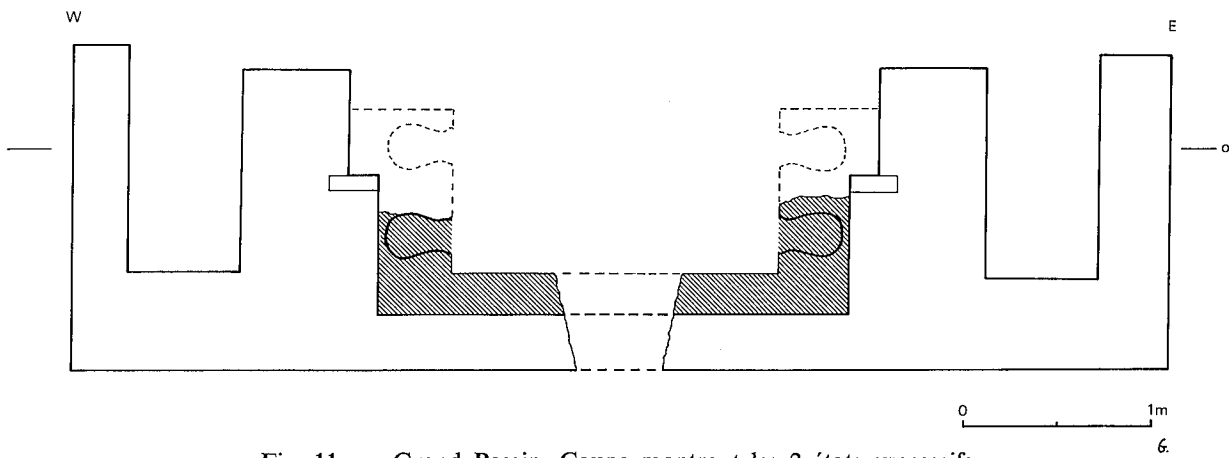


Fig. 11. — Grand Bassin. Coupe montrant les 2 états successifs.

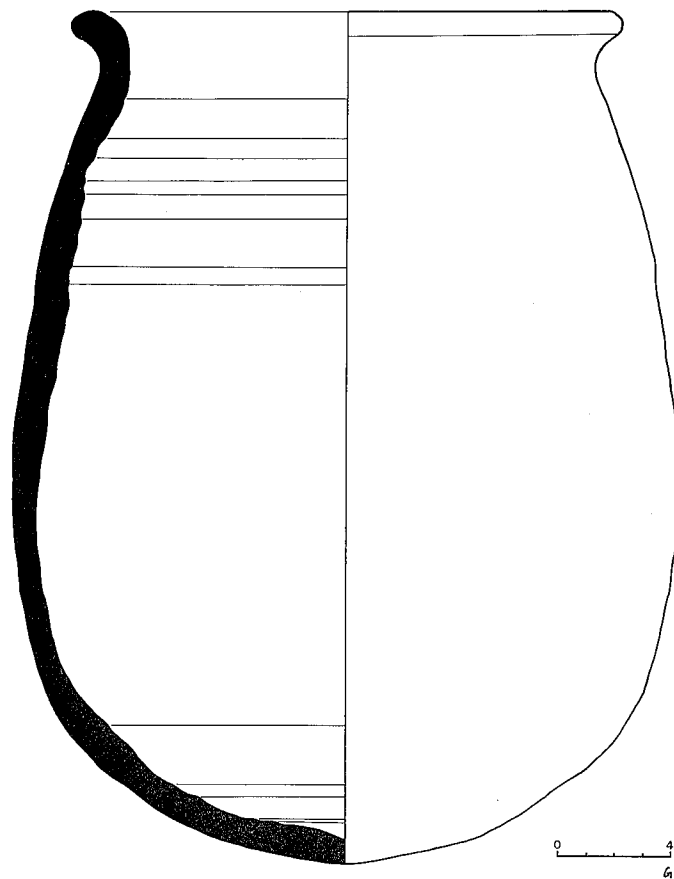


Fig. 12. — Céramique du Grand Bassin.

souligne son rôle décoratif; cet usage qui semble relativement répandu dans la Fostat fatimide n'est pas sans faire référence à ce qui existait déjà à l'époque antique.

Le troisième état n'est en fait marqué que par le percement d'un trou central (fig. 10 et 11). Ce trou, sur les parois duquel se lit encore la trace des pics qui l'ont creusé, affecte la forme d'un cône tronqué. L'interprétation de cet élément est chose malaisée, mais il est possible qu'il ait été percé pour permettre l'installation d'une vasque.

Ce dernier aménagement nous amène à soulever la question de l'écoulement des eaux du bassin, question que nous nous sommes bien entendu posée, et qui n'a pourtant reçu aucune réponse. Il est hors de question de penser que le trou, compte tenu de son diamètre ait pu servir d'écoulement, mais on peut supposer que la vasque, si vasque il y eut, était munie d'un petit orifice. Un tel orifice aurait d'ailleurs pu exister dans le sol du bassin, comme c'est le cas dans d'autres à Fostat, et disparaître du fait du creusement du trou. Nous avons dit que le bassin était bâti sur une semelle constituée par cette terre jaunâtre et caillouteuse. Cette terre étant par ailleurs pulvérulente, il aurait été aisé de constater un écoulement qui n'aurait pu manquer d'entraîner un lessivage des sols. Ce n'est pas le cas. Force est donc de croire qu'il n'y avait aucun système prévu pour l'évacuation de l'eau, et qu'on s'en remettait à l'évaporation (ce qui implique toutefois une alimentation non continue).

Pour en finir avec ce bassin, nous citerons encore un fait qui relève un peu de l'anecdote. Dans la partie « Sud » de la construction (fig. 8), à l'endroit où le mur a été détruit, et dans les déblais de la destruction, nous avons trouvé une poterie intacte (Pl. VI, B). Cette céramique en place, et donc à rattacher à un contexte fatimide, contenait une grande quantité de petites boulettes de tissu bleu indigo. Nous ignorons totalement le rôle de ce pot et surtout de son étrange contenu (est-ce une pratique de magie?).

Le bassin, s'il apparaît aujourd'hui comme isolé, était bien sûr inclus dans un ensemble plus important (fig. 8). Il ne reste pourtant pas grand-chose dudit ensemble qui a dû être doublement détruit, une première fois au XI^e siècle, une seconde fois par les *sabbāḥīn* au XX^e siècle. Quelques restes de carrelages subsistent autour de la construction (Pl. I, A) qui confirment l'idée que le bâtiment initial devait être de qualité. Les dalles (Pl. IV, B) sont en calcaire blanc, moins épaisses que celles du bassin, au grain moins fin et à la texture moins dense. Il en résulte une plus grande fragilité, d'autant que nous n'avons constaté aucun lit de mortier sous les dalles qui sont donc posées à même la terre. Ce type de pavement est des plus classiques à Fostat à l'époque fatimide ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ On peut en voir de bien mieux conservés dans la publication de Bahgat et Gabriel, ou dans les différents articles de M. George T. Scanlon,

publiés essentiellement dans *Journal of the American Research Center in Egypt*.

D'autres restes de superstructures bien que réduits à leur plus simple expression donnent certains indices non négligeables. C'est le cas pour un fragment de mur oublié par les destructeurs (fig. 8, n° 8). Il s'agit là de l'extrémité d'un mur à parement de briques cuites; celui-ci est recouvert d'un enduit blanc à la chaux. Contre cet enduit a été monté un blocage assez confus, fait de terre et de briques cuites. Cependant la surface de ce blocage est régulière et horizontale : elle est constituée par des briques cuites posées en hérisson. Nous avons donc deux choses différentes : un mur qui est d'ailleurs dans l'alignement d'un autre mur apparaissant sous le bassin (fig. 8, n° 10), et un sol qui indique sans doute un changement de niveau. Fragile indice certes mais qui montre à qui sait le lire deux phases chronologiques distinctes ⁽¹⁾.

Autre indice, ténu également, un drain constitué de poteries imbriquées (fig. 8, n° 9 et Pl. VII, B). Ce drain indique clairement son appartenance à l'ensemble qui a disparu, mais également que les murs de pierre qui l'entourent sont des soubassements.

Ces murs (fig. 8, n°s 7, 10 et 12, et Pl. I, B) sont faits de moellons liés au mortier de terre; ils sont assez réguliers et bien conservés. Ils semblent délimiter de grands espaces notamment sur la face « Nord » du bassin. Faute d'avoir fouillé, nous ne connaissons pas la profondeur de leur fondation. L'hypothèse qu'ils constituent un soubassement, outre l'indication qu'en donne le drain, est confortée par la présence de briques crues à leur sommet, le plus souvent à l'état de traces résiduelles, quelquefois conservées sur plusieurs assises. On peut donc sans risque imaginer un ensemble de murs de briques crues dont les fondations sont bâties en pierres.

Corroborant cette idée, la mise au jour d'un sol de mortier gris et granuleux, dont le lit arrive exactement à la hauteur où débute le mur de briques crues. Il faut en fait parler de deux niveaux de mortier, dont le plus récent n'est plus qu'une lentille; autre indice de deux phases distinctes.

C'est en dégageant ces sols que nous sont apparues les premières tombes (fig. 8, n° 5). Traversant le sol de mortier, elles sont donc postérieures au bâtiment ⁽²⁾. Leur aménagement est des plus sommaires : creusées en pleine terre, elles ne sont pas bâties.

⁽¹⁾ Il est bon de rappeler que nous n'avons fait ici qu'un nettoyage de la couche superficielle, et qu'il n'y a donc pas eu de fouille véritable.

⁽²⁾ Aucune des quatre tombes n'a réellement été fouillée et nous nous sommes contentés de vérifier sur une tombe de chacun des deux types, qu'il s'agissait bien d'inhumation. Nous avons

alors rebouché les caveaux, les réservant pour une fouille plus précise et surtout étendue à un ensemble plus vaste; ce qui n'est pas prévu pour les deux prochaines campagnes, les échéances étant fixées, rappelons-le, par les menaces qui pèsent sur la concession.

Ce n'est pas le cas des deux autres tombes découvertes plus au Sud (fig. 8, n° 4). Celles-là sont construites avec des briques recouvertes d'un enduit blanc (Pl. V, A). Un grand rectangle s'ouvre à la base duquel des poutres sont disposées dans le sens de la largeur. Sous le bois, le caveau se rétrécit pour faire place à une chambre contenant deux squelettes (Pl. V, B). Nous n'avons pas poussé plus loin l'investigation, il est possible que d'autres corps seraient alors apparus sous ceux déjà dégagés. Il n'y a ici aucune trace de cercueil ou d'un quelconque mobilier. La face des squelettes est tournée vers le Sud-Sud-Est, qui est la *qibla*. On peut constater que les corps ont cependant été dérangés, et que la tombe est très abîmée, il manque de plus quelques poutres. Rien n'indique pourtant que ces tombes aient été pillées, et cette perturbation peut avoir des causes naturelles.

La deuxième tombe n'a été reconnue que superficiellement (Pl. VI, A). Elle semble avoir la même construction que la précédente et l'on voit les poutres apparaître. Il faut noter qu'elle coupe franchement un muret de briques crues dont la direction diffère des murs de pierres ⁽¹⁾.

Le niveau qu'atteignent encore les murs de la première tombe ne laisse aucun doute sur le fait qu'elle est contemporaine du bassin. C'est là une observation qui nous semble importante pour la bonne compréhension des vestiges. Il nous était apparu tout d'abord que nous fouillions une habitation, somme toute assez banale, telle qu'on peut en voir beaucoup à Fostat. La mise en corrélation du bassin et des tombes change cette donnée. Formellement nous avons une maison, mais qui possède la particularité d'être « pourvue » de tombes. Il y a donc deux possibilités : soit il s'agit d'une maison ordinaire dont les propriétaires ont eu la possibilité de garder leurs morts « à demeure », soit il s'agit de ce qu'on pourrait appeler une « villa funéraire ». C'est davantage à cette seconde solution que nous pensons. N'oublions pas que nous nous trouvons dans une zone cimétériale (la *Qarāfa al-Kubrā*), tout près des mausolées des *Sab' Banāt* et de la *Ḥaḍra al-Šarīfa* ⁽²⁾. Du reste cette maison a très bien pu être habitée, ne serait-ce que par un personnel chargé de l'entretien des lieux. De plus, et c'est une particularité cairote bien connue depuis la plus haute antiquité, les cimetières sont habités et les tombes, du moins les plus riches d'entre elles, construites comme des maisons ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Quelques restes de ces murets de briques crues émergent par endroit (fig. 8, n° 11); ils semblent ne pas être liés au reste. Cela pourrait indiquer la proximité immédiate d'un niveau très antérieur à celui de la nécropole, mais qui aurait été partiellement mis au jour par l'installation de celle-ci.

⁽²⁾ Au sujet de l'appellation du lieu, voir ce qu'en dit : Rāḡib (Yūsuf) « Sur deux monuments funéraires du cimetière d'al-Qarāfa al-Kubrā au Caire », *Annales Islamologiques* XII, 1974, p. 81.

⁽³⁾ La permanence de la fonction funéraire de cette zone est attestée, ne serait-ce que par les

Il faut sans doute inclure à cet édifice funéraire un petit bassin qui se trouve au Nord-Est du grand bassin (fig. 8, n° 6 et Pl. I, B). S'il n'est pas certain qu'il soit un prolongement du bâtiment, mais rien dans ce que montrent les arases de murs ne vient contredire cela,

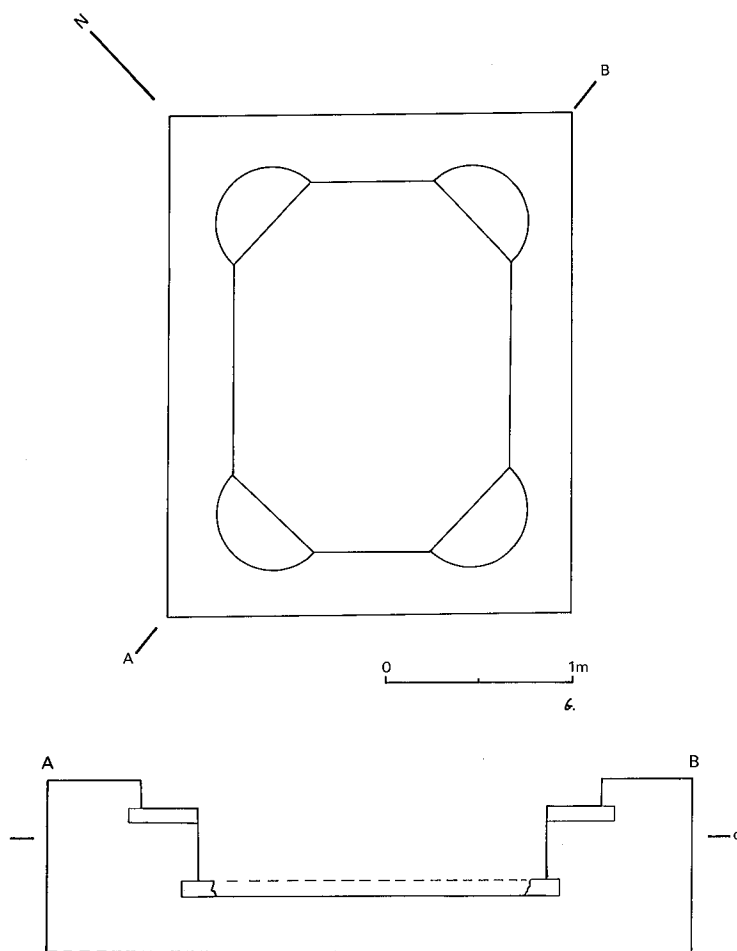


Fig. 13. — Petit Bassin. Plan et coupe.

on peut néanmoins affirmer qu'il appartient au même niveau. C'est là encore un élément de décor et d'agrément tout à fait classique, par sa forme et sa structure, qu'on retrouve dans la plupart des maisons de Fostat. Il s'agit d'une construction rectangulaire maçonnée, faite de briques cuites liées par du mortier blanc (fig. 13). Les joints du mortier sont

deux tombes postérieures à notre édifice, et qui n'ont pu être implantées ici que parce qu'on savait

qu'il y avait déjà des tombes. S'y ajoute l'inhumation collective des années trente.

presque aussi épais que les briques elles-mêmes. La cuve, peu profonde, dessine un rectangle aux angles lobés; ce quadrilobe fait place ensuite à un simple rectangle à pans coupés. Les lobes sont encore recouverts de leur revêtement de pierre, mais il ne reste du placage du fond du bassin, que les fragments de dalles pénétrant dans le mur. Nous n'avons pas eu à dégager ce bassin, mais seulement à le nettoyer : il émergeait du sol, et nous avons pu constater qu'il avait déjà été mis au jour une première fois (également dans les années 30?). Son fond a été éventré mais aucun matériel ancien n'a été trouvé dans le comblement de la fosse : il se peut donc que cette destruction soit récente. Mais nous pensons que la disparition du placage de pierre est à imputer à une destruction antérieure qu'il faudrait sans doute situer à la même époque que celle du grand bassin. Un dernier point de détail concernant ce bassin, la présence indubitable d'une plate-bande sur sa face Nord-Ouest : un encadrement de pierres, non liées, enserre une terre végétale noire. Cet aménagement permet d'avoir une idée de ce que pouvait être l'aspect de ces bassins, et donne plus de crédibilité à l'interprétation que nous donnons du rôle des cuves latérales du grand bassin.

Au total, cette zone du grand bassin, sur laquelle nous avons dû intervenir, alors que nous ne l'avions pas prévu dès cette année, aura donné des indications précieuses. Par endroits superficiellement dégagée, ailleurs fouillée entièrement (bassin), elle atteste d'une occupation fatimide particulière, celle d'une nécropole, qui renseigne à la fois sur la chronologie du site et sur sa fonction. Il faudra bien entendu vérifier par la suite que cette installation funéraire n'est pas un cas isolé, ce qui serait bien étonnant compte tenu de la présence d'autres monuments de ce type dans un voisinage immédiat. On devine par ailleurs d'autres structures à peine apparentes, telle cette construction de grandes pierres, au Nord-Ouest du bassin, dont l'existence n'est sans doute pas liée à celui-ci (Pl. I, B, au bas de la photo), a-t-elle un rapport avec l'aqueduc tout proche? Que dire encore des nombreux murs de pierres qui affleurent et qui n'ont pas été inclus dans la zone étudiée? Et l'aqueduc dont l'étude a été reportée à la prochaine saison de fouille? Autant de réponses que nous espérons fournir lors des prochaines investigations. On peut au moins deviner une chose : les murs dont le tracé se lit au sol, sont sans doute des traces de deux types différents. Il y a d'abord ceux qui appartiennent visiblement au niveau fatimide, et qui ne sont donc plus que des murs résiduels, mais il y a sans doute aussi l'émergence de murs dont la fondation est plus profonde et qui témoignent d'une occupation plus ancienne : sont-ils de la même période que ceux mis au jour lors de la fouille du kôm I? Les restes de murs fatimides ne sont pas suffisamment fouillés pour permettre une bonne compréhension des espaces qu'ils délimitent, encore faudra-t-il que leur état de conservation autorise cela.

PRÉSENTATION RAPIDE DU MATÉRIEL DE FOUILLE

Les objets recueillis lors de la fouille du kôm et de l'aqueduc ont été très nombreux et variés. Nous ne tiendrons pas compte ici des céramiques dont la masse est considérable, nous avons donc sélectionné quelques objets qui donnent une assez bonne idée de leur variété. Tout ce matériel sera bien entendu étudié en son temps et fera l'objet de publications particulières.

Les monnaies sont en nombre assez important et bien réparties dans les couches, avec toutefois une présence en plus grand nombre dans le sondage A1. Leur conservation n'est pas des meilleures, et ceci est dû à un fort taux de salinité du sol imputable probablement à la riche teneur en matières organiques des couches (tissus, bois, papyri et autres fibres). Toutes ne sont pas aussi lisibles — il s'en faut de beaucoup — que celle que nous présentons (Pl. VIII, A-B) et qui a été trouvée dans les couches superficielles du sondage C3.

Comparables à des monnaies, par les indications chronologiques qu'ils peuvent fournir, les éléments de verre inscrits sont moins nombreux, mais en quantité appréciable : poids de verre, comme celui du calife fatimide al-Ḥākim, trouvé dans les niveaux supérieurs du sondage B2 (Pl. VIII, C) ou timbre apposé sur le bord d'un récipient dont il certifie la contenance, tel celui que nous attribuons au calife abbasside al-Manṣūr (Pl. VIII, D) et qui provient de la couche 10 du sondage C3.

Autres documents écrits, les ostraca et les papyri. Certains ostraca inscrits sur des céramiques suffisamment typées pour être à peu près datées, tel ce fragment d'amphore datable du VIII^e siècle (Pl. VIII, E) appartenant à la couche 4 du sondage C3, montrent bien une arabisation rapide de l'écrit, du moins à Fostat. Les papyri, trouvés en pleine terre, sont le plus souvent mal conservés et fragmentaires, peu ont la conservation des deux exemples reproduits ici (Pl. IX, A-B) qui proviennent des sondages A1 (couche 2) et C3 (berme Est, hors stratigraphie).

Le reste du matériel de fouille est conforme à ce qu'on peut espérer trouver sur un site de l'importance de Fostat dans des couches de haute époque. Quelques objets lithiques comme ce couvercle de pierre blanche (Pl. X, A), beaucoup de verre, le plus souvent à l'état de débris, dont quelques-uns sont peints ou décorés de lustre métallique (Pl. X, B, ici le seul exemplaire intact du fait de sa très petite taille), un nombre important de « poupées coptes » — d'époque islamique — cavaliers et orantes (Pl. X, C), des objets en os en quantité notable, tels cette poupée (Pl. X, D) ou cette plaque décorée de rinceaux (Pl. XI, A), du bois, en général bien conservé, éléments de serrures, cuillères (Pl. XI, B)

ou peignes (Pl. XI, C-D), et enfin une forte quantité de textiles allant du simple tissu blanc au décor le plus sophistiqué voire exceptionnel, comme ce médaillon montrant deux cavaliers affrontés (Pl. XII); ce sont autant de témoins de la richesse d'un site dont il reste à mettre au jour les quartiers d'habitation, qui nous l'espérons fourniront un matériel de qualité égale mais mieux conservé.

(R.P.G.)